

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Beaucaire (30)
Place Georges Clémenceau
30300 Beaucaire

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Beaucaire (30), Contact : M le Maire, Julien SANCHEZ, Place Georges Clémenceau, 30300 Beaucaire, FRANCE. Tél. : +33 466591006. Fax : +33 466593040. Courriel : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr. Code NUTS : FRJ12.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.beaucaire.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Services de télécommunications de la Commune de Beaucaire, du CCAS de Beaucaire et du SIVU de la piscine de Beaucaire-Tarascon

II.1.2) Code CPV principal

64200000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Le marché concerne les prestations de télécommunications nécessaires aux services des membres du groupement de commande et leur architecture de communication.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 5

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Téléphonie fixe, internet, VPN et services hébergés

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

64200000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Le lieu d'exécution des prestations est l'ensemble des sites opérés par les membres du groupement existants ou à venir.

II.2.4) Description des prestations

Téléphonie fixe, internet, VPN et services hébergés**II.2.5) Critères d'attribution**

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixée à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Pour la période initiale du contrat, le montant minimum est de 20 000 €HT et le montant maximum est de 200 000 €HT

Pour les possibles reconductions, il n'y aura pas de montant minimum ni de montant maximum.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : **Téléphonie mobile**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

64212000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Le lieu d'exécution des prestations est l'ensemble des sites opérés par les membres du groupement existants ou à venir.

II.2.4) Description des prestations

Téléphonie mobile

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixée à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Pour la période initiale du contrat, le montant minimum est de 7 000 €HT et le montant maximum est de 35 000 €HT

Pour les possibles reconductions, il n'y aura pas de montant minimum ni de montant maximum.

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Accès fibres optiques

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

64221000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Le lieu d'exécution des prestations est l'ensemble des sites opérés par les membres du groupement existants ou à venir.

II.2.4) Description des prestations

Accès fibres optiques

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixée à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Pour la période initiale du contrat, le montant minimum est de 15 000 €HT et le montant maximum est de 150 000 €HT

Pour les possibles reconductions, il n'y aura pas de montant minimum ni de montant maximum.

LOT N° 4

II.2.1) Intitulé : Liaison satellitaire

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

64221000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Le lieu d'exécution des prestations est l'ensemble des sites opérés par les membres du groupement existants ou à venir.

II.2.4) Description des prestations

Liaison satellitaire

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixée à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Pour la période initiale du contrat, le montant minimum est de 1 000 €HT et le montant maximum est de 10 000 €HT

Pour les possibles reconductions, il n'y aura pas de montant minimum ni de montant maximum.

LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : Maintien en condition opérationnelle et infogérance de l'IPBX

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

64200000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Le lieu d'exécution des prestations est l'ensemble des sites opérés par les membres du groupement existants ou à venir.

II.2.4) Description des prestations

Maintien en condition opérationnelle et infogérance de l'IPBX

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixée à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Pour la période initiale du contrat, le montant minimum est de 5 000 €HT et le montant maximum est de 25 000 €HT

Pour les possibles reconductions, il n'y aura pas de montant minimum ni de montant maximum.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**Liste et description succincte des conditions :**

Formulaire DC1 : Lettre de candidature, dûment renseignée, datée et signée, précisant qui est le mandataire en cas de groupement (formulaire fourni dans le dossier de la consultation),

Formulaire DC2 : Déclaration du candidat (une pour chacun des membres en cas de groupement) - formulaire fourni dans le dossier de la consultation),

Redressement judiciaire : information relative à la situation au regard du redressement judiciaire. S'il est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés,

Engagement juridique des opérateurs invoqués à l'appui de la candidature : pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique (sous-traitant) pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique,

Pouvoirs habilitant la personne autorisée à signer les pièces de l'offre,

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

Groupement de commandes :

Le pouvoir adjudicateur est un groupement de commandes composé de la Commune de Beaucaire, du CCAS de Beaucaire et du SIVU de la piscine Beaucaire-Tarascon. Le coordonnateur du groupement est la Commune de Beaucaire. Le coordonnateur assure les actes de passation, d'attribution, ainsi que l'exécution y compris financière.

Clause de réexamen :

Une modification en cours d'exécution pourra être faite pendant la durée du marché, conformément à l'article R.2194-1 du Code de la Commande Publique. (Article 2.1 du CCAP)

Variante :

Le nombre de variantes proposées est strictement limité à un.

La réponse à la solution de base est obligatoire.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 01 février 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 01 février 2021 - 13:30

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Hiver 2024

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Appel d'offres ouvert.

Forme juridique du groupement :

En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Cautionnement et garanties financières : Sans

Retrait du dossier de consultation :

Un exemplaire du dossier de consultation des entreprises est tenu gratuitement à leur disposition à l'adresse suivante :
<https://www.marches-securises.fr>

Le dossier est disponible sur support informatique, en téléchargement. Pour toute difficulté rencontrée lors du téléchargement, voir avec le site.

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Remise des offres :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<https://marches-securises.fr>

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation.

La réponse leur sera adressée par la même voie.

Seules les demandes adressées au moins 8 jours avant la date limite de réception des offres feront l'objet d'une réponse de la part du pouvoir adjudicateur.

Une réponse sera adressée au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la réception des offres à tous les candidats ayant reçu le dossier. Sauf si la réponse implique des modifications du DCE car 10 jours de délai dans ce cas.

Information des candidats non retenus :

L'Acheteur, dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire concerné le rejet de sa candidature ou de son offre. Cette notification pourra être faite par voie électronique (profil acheteur, mail ...). Il communique aux candidats et aux soumissionnaires qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou de leur offre dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cette demande. Si le soumissionnaire a vu son offre écartée alors qu'elle n'était ni inappropriée ni irrégulière ni inacceptable l'acheteur lui communique, en outre, les caractéristiques et avantages de l'offre retenue ainsi que le nom de l'attributaire du marché public.

Ouverture des offres :

Elle se fera ultérieurement à la date limite de remise des offres, en présence de l'acheteur. L'ouverture n'est pas publique et aucune personne extérieure à la Commune ne peut y participer.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NîMES FRANCE. E-mail : greffe.ta-nîmes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nîmes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NîMES FRANCE. E-mail : greffe.ta-nîmes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nîmes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr »

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NîMES FRANCE. E-mail : greffe.ta-nîmes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nîmes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 décembre 2020